

Luxembourg, le 3 septembre 2019

Monsieur Fernand ETGEN
Président de la Chambre des Députés
LUXEMBOURG



DEMOKRATESCH
PARTEI

Chambre des Députés
Groupe Parlementaire

Monsieur le Président,

Par la présente, j'ai l'honneur de vous informer que, conformément à l'article 83 de notre Règlement interne, je souhaite poser la question parlementaire suivante à Madame la Ministre de la Culture :

« Les origines de RTL Group, premier groupe audiovisuel européen et dont le siège se trouve toujours à Luxembourg, remontent à l'année 1929 avec la création de la Société luxembourgeoise d'études radiophoniques (SLER), suivie de celle de la Compagnie Luxembourgeoise de Radiodiffusion (CLR) en 1931 devenue la Compagnie Luxembourgeoise de Télédiffusion (CLT) en 1954. »

Cette entreprise a joué un rôle de pionnier en matière de radiodiffusion internationale et de télédiffusion commerciale en Europe et a contribué sans conteste à établir le Luxembourg comme site médiatique (« Medienstandort ») d'importance internationale. Citons le Ministre des Communications et des Médias, Monsieur Xavier Bettel, qui a récemment déclaré : « Historiquement, RTL Group occupe une place centrale dans le patrimoine culturel et audiovisuel de notre pays (...). »

Il me revient que RTL Group dispose d'un certain nombre d'archives historiques écrites et photographiques, qui s'avèreraient particulièrement intéressantes dans le cadre de recherches sur l'histoire des médias, alors que le CNA conserve principalement des archives audiovisuelles.

Alors qu'une restructuration s'annonce au niveau de « Corporate Centre » de RTL Group avec notamment la relocalisation de certains services du groupe basés au Luxembourg vers Cologne, j'aimerais poser les questions suivantes :

- Madame la Ministre a-t-elle connaissance de l'existence d'archives historiques au sein de RTL Group ?

9, rue du St. Esprit
B.P. 510
L-2015 Luxembourg

Tel. : 22 41 84 1
Fax : 47 10 07

dp@dp.lu
www.dp.lu

- *Est-ce que les Archives nationales de Luxembourg conservent des archives écrites issues de RTL Group ?*
- *Le sort réservé aux archives conservées actuellement au siège de RTL Group est-il connu de Madame la Ministre ?*
- *En vue de garantir la préservation de ces archives historiques et afin d'éviter que ces archives privées ne soient exportées hors du pays, voire éventuellement détruites – ce qui signifierait sans nul doute une perte substantielle pour la recherche historique nationale – Madame la Ministre envisage-t-elle de classer ces archives comme „archives privées historiques“ conformément à l'article 15 de la loi du 17 août 2018 relative à l'archivage ? »*

Veillez croire, Monsieur le Président, en l'expression de ma très haute considération.



André BAULER
Député